

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 17 décembre 2018, à 20 heures.

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Stéphanie Messier, Linda Roy, Annie Pelletier, Claire Gagné et Nicole Dion Audette, Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, André Beauregard, David Bousquet et Jeannot Caron

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M^e Hélène Beaudesne, directrice des Services juridiques et greffière

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné dans le journal « Le Courrier » en date du 6 décembre 2018.

Résolution 18-723

Suspension de la séance

Il est proposé par Pierre Thériault
Appuyé par David Bousquet

Et résolu que la séance extraordinaire soit suspendue à 20 h 01 pour permettre la reprise des délibérations de la séance ordinaire suspendue à 19 h 59.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 17 décembre 2018, à 22 h 55, en reprise de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018 à 20 heures.

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Stéphanie Messier, Linda Roy, Annie Pelletier, Claire Gagné et Nicole Dion Audette, Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, André Beauregard, David Bousquet et Jeannot Caron

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M^e Hélène Beaudesne, directrice des Services juridiques et greffière

Résolution 18-768

Séance extraordinaire du 17 décembre 2018 – Reprise des délibérations

Il est proposé par Nicole Dion Audette
Appuyé par Pierre Thériault

Et résolu de reprendre les délibérations de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018 suspendue à 20 h 01.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 18-769

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beauregard
Appuyé par David Bousquet

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité



Résolution 18-770

Budget 2019 – Adoption

CONSIDÉRANT que Monsieur le maire Claude Corbeil a fourni aux personnes présentes des informations concernant le budget pour l'exercice financier 2019;

Il est proposé par Bernard Barré
Appuyé par Nicole Dion Audette

Et résolu que le Conseil adopte et dépose les prévisions budgétaires pour l'exercice 2019, telles qu'elles apparaissent au document intitulé "Prévisions budgétaires 2019", le tout résumé comme suit :

REVENUS

- Taxes	78 273 724 \$
- Paiements tenant lieu de taxes	6 757 642 \$
- Transferts	1 492 128 \$
- Services rendus	11 971 676 \$
- Imposition de droits	3 050 000 \$
- Amendes et pénalités	1 850 004 \$
- Intérêts	626 050 \$
- Autres revenus	591 824 \$

IMMOBILISATIONS

- Produits de cession	330 000 \$
-----------------------	------------

FINANCEMENT

- Financement à long terme des activités de fonctionnement	552 500 \$
--	------------

AFFECTATIONS

- Surplus accumulés	0 \$
- Surplus accumulés affectés	430 077 \$
- Réserves financières et fonds réservés	0 \$
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	- 425 625 \$

TOTAL DES REVENUS, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS	105 500 000 \$
---	-----------------------

CHARGES (incluant l'amortissement)

- Administration générale	10 111 293 \$
- Sécurité publique	17 362 377 \$
- Transport	18 059 951 \$
- Hygiène du milieu	25 896 286 \$
- Santé et bien-être	571 000 \$
- Aménagement, urbanisme et développement	7 539 321 \$
- Loisirs et culture	18 755 626 \$
- Frais de financement	5 550 280 \$

<u>AMORTISSEMENT</u>	-19 499 468 \$
-----------------------------	-----------------------



FINANCEMENT

- Remboursement de la dette à long terme 6 866 890 \$

AFFECTATIONS

- Activités d'investissement 10 404 603 \$
- Réserves financières & fonds réservés 3 152 841 \$
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir 729 000 \$

TOTAL DES CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 105 500 000 \$

Le document explicatif sur le budget doit être publié dans une prochaine édition du journal local, tel que prévu au paragraphe 8 de l'article 263 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1).

Adoptée à l'unanimité

Résolution 18-771

Levée de la séance

Il est proposé par Annie Pelletier
Appuyé par Linda Roy

Et résolu que la séance soit levée à 23 h 53.

Adoptée à l'unanimité